

Chaix d'Est-Ange fit déposer le buste dans la salle du palais où les avocats de Paris se réunissent pour délibérer sur les intérêts, les droits et les devoirs de leur ordre. Il y est encore, et y restera toujours sans doute comme un monument du désintéressement des avocats et de la reconnaissance des plaideurs.

* * *

Ils ne sont pas tous aussi reconnaissants et aussi délicats les plaideurs ; témoin le client de l'avocat Patelin. C'est une histoire vieille et connue ; mais si jolie que je ne résiste pas au plaisir de la narrer en l'abrégant le plus possible. Il se trouvera bien quelque lecteur qui ne connaîtra pas une des perles de nos fabliaux du moyen âge.

Donc l'avocat Patelin avait à défendre un berger qui, au lieu de garder les moutons de son maître, les vendait à son profit, mettant les vides du troupeau sur le compte du loup ou d'une de ces maladies qui ravagent les bergeries les mieux tenues et les moutons les mieux soignés.

Comment s'y prit M^e Patelin ? absolument comme s'y prendrait un des membres du barreau moderne. Il plaida la folie et l'irresponsabilité de son client.

— Ecoute bien, dit-il au berger et ne va pas, par ton bavardage, contredire ou contrarier ma plaidoirie.

— Oui, monsieur l'avocat.

— Tu ne parleras pas avant d'être interrogé.

— Oui, monsieur l'avocat.

Et lorsqu'on t'interrogera tu feras le sourd.

— Oui, monsieur l'avocat.

— Ce ne sera qu'à la troisième fois que tu répondras.

— Oui, monsieur l'avocat.

Et tu répondras en imitant le bêlement de tes moutons.

— Oui, monsieur l'avocat.

Le jour de l'audience arrivé, le président du tribunal (il s'appelait probablement le sénéchal ou le bailli) le président, dis-je, du tribunal, interrogea le berger prévaricateur, lui posant les questions d'usage.

— Votre nom ?

— Bée ! bée !

— Votre âge ?

— Bée ! bée ! bée !

— Votre profession ?

— Bée ! bée ! bée !